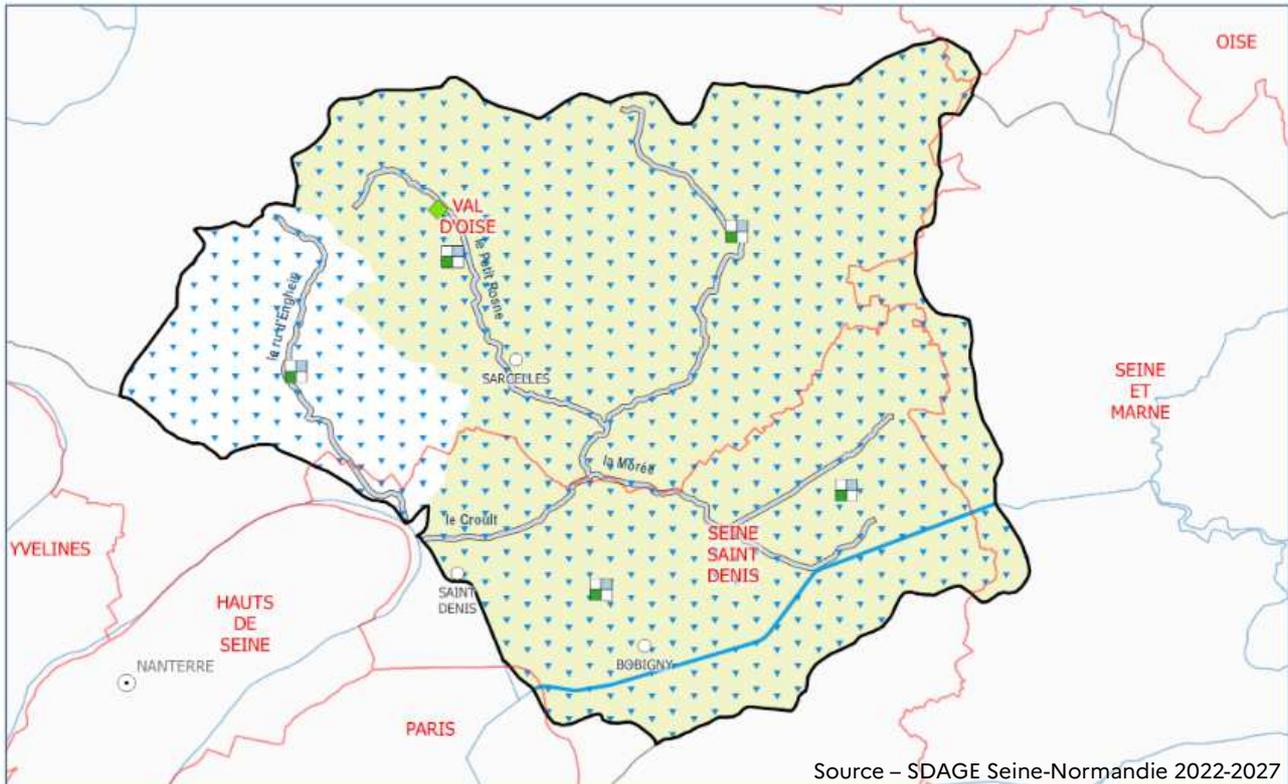


Croult-Morée (IF.4)

Enjeux

1/ Contexte



L'unité hydrographique « Croult-Morée » est à cheval sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-Saint-Denis (93). elle est constituée par :

- Cinq masses d'eau superficielles fortement modifiées : Croult amont ; Croult aval (plus connue sous le nom de Vieille Mer) ; Petit Rosne ; Morée ; ru d'Enghien ;
- une masse d'eau superficielle artificielle : canal de l'Ourcq/canal Saint-Denis ;
- une masse d'eau souterraine : Éocène du Valois.

Dans le Val-d'Oise les rivières Croult, Petit Rosne ainsi que le ru d'Enghien structurent l'unité hydrographique avec une occupation des berges majoritairement de type urbaine dense. La nature et l'importance des pressions exercées sur ces rivières et leurs petits affluents, sont essentiellement liées aux zones urbaines et aux activités agricoles. En effet, à l'amont, le Croult et le Petit Rosne traversent la plaine de Plaine de France, territoire agricole mité par le développement actuel et à venir de l'urbanisme et des infrastructures de transport. Sur l'ensemble de cette unité hydrographique, les cours d'eau sont rectifiés et recalibrés sur un important linéaire et en grande partie couverts lors de la traversée des agglomérations en aval.

La masse d'eau souterraine de l'Éocène du Valois se retrouve captive dans cette partie du département et présente une bonne qualité chimique. Afin de la préserver, cette ressource sera réservée à l'alimentation en eau potable.

Cette unité hydrographique comprend aussi un gisement thermal sur la commune d'Enghien-les-

Bains, connue pour sa teneur en sulfure. Ce gisement constitue une masse d'eau vulnérable de par sa superficialité et bénéficie de périmètres de protection.

2/ Problématique sur le territoire du Val-d'Oise

L'UH « Croult-Morée » se partage essentiellement entre du tissu urbain, des plaines agricoles de grandes cultures ainsi que quelques boisements. Les masses d'eau concernées sont répertoriées dans le tableau ci-après :

Masse d'eau	Etat actuel (Etat du précédent PAOT)	Objectif état écologique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Dérogation
Croult amont FRHR157A	Médiocre (Médiocre)	Moins strict 2027 (Bon potentiel 2015)	Bon état atteint (Bon état 2015)	Report 2033
Croult aval FRHR157B	Mauvais (Mauvais)			
Petit Rosne FRHR157A- F7060600	Mauvais (Mauvais)			
Ru d'Enghien FRHR155A-F7110600	Moyen (Moyen)		Bon état 2033 (Bon état 2015)	
La Morée (93) FRHR157B-F7075000	Mauvais (Mauvais)		Bon état 2027 (Bon état 2015)	Non dégradation
		Objectif état quantitatif SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Dérogation
Éocène du Valois FRHG104	Bon (Bon)	Bon état atteint (Bon état 2015)	Moins strict 2027 (Bon état 2015)	Non dégradation

La Morée est comprise dans l'unité hydrographique, mais sa situation géographique étant principalement en Seine-Saint-Denis, il n'y aura pas d'actions mises en œuvre dans le Val-d'Oise. Les cours d'eau sont particulièrement altérés, les travaux d'amélioration sont d'une telle ampleur que l'atteinte du bon potentiel a été fixé à 2033.

Un travail important reste à faire pour restaurer la qualité écologique globale, les actions suivantes sont à mener pour :

- Limiter les rejets directs des eaux usées au milieu naturel et améliorer la capacité de la STEU de Bonneuil en-France en priorité.
- Augmenter les niveaux de gestion et de traitement du ruissellement à la source pour limiter la pollution par temps de pluie et gérer quantitativement l'eau.
- Améliorer la connaissance et la maîtrise des polluants rejetés aux réseaux d'assainissement des collectivités, de l'industrie et de l'artisanat à travers la mise en place des conventions ou d'arrêtés d'autorisation de rejet entre les gestionnaires des réseaux et les pétitionnaires.
- Améliorer les conditions d'écoulement en restaurant la morphologie naturelle des cours d'eau.
- Préserver les zones humides, sur la base des connaissances actuelles.
- Préserver la qualité de l'eau potable par la mise en place d'AAC sur les captages prioritaires et sensibles.
- Développer la gouvernance en lien avec la loi NOTRe et la GEMAPI.
- Préserver la qualité de l'eau potable avec la mise en œuvre de programme d'actions sur les AAC.

3/ Objectif à atteindre à horizon 2027

Pour les six prochaines années, la MISEN du Val-d'Oise souhaite focaliser son action sur l'ensemble du chevelu hydrographique. Elle conduira des actions visant à :

- Respecter les impératifs réglementaires des rejets des eaux usées et pluviales.
- Poursuivre l'atteinte de l'objectif DCE pour les rivières dont le délai d'attente de l'objectif écologique est l'horizon 2027
- Reconstruire la STEU de Bonneuil

Stratégie de la MISEN

1/ Leviers disponibles

Afin d'avancer sur ces objectifs à atteindre ces six prochaines années, la MISEN peut s'appuyer sur plusieurs leviers :

- L'action proactive de plusieurs collectivités territoriales qu'il s'agit d'encourager, telle que celle des syndicats comme le SIAH des vallées du Croult et du Petit Rosne ainsi que le SIARE. Ils ont en gestion des territoires urbains denses dans le Val-d'Oise et notamment les rejets industriels ainsi que les mauvais branchements.
- L'action réglementaire des services de l'État pour accompagner les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire de façon à ce qu'ils soient compatibles avec le respect des objectifs du SAGE Croult-Engbien Vieille-Mer et du SDAGE .
- L'assistance technique départementale dans le domaine de l'eau.
- Les financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dont le 11^e programme et les financements du Conseil Départemental du 95.
- Les Contrats Territoriaux Eau et Climat (CTEC) qui sont élaborés autour d'un programme d'actions sur les territoires à enjeux prioritaires, définis dans le cadre d'une stratégie territoriale.

2/ Objet(s) prioritaire(s)

Pour les six prochaines années, la MISEN Val-d'Oise concentrera son action sur :

- L'amélioration du traitement et de la collecte des eaux usées.
- La restauration du fonctionnement écologique des cours d'eau et leurs affluents .
- La mise en œuvre du SAGE CEVM et l'accompagnement des collectivités.

3/ Acteurs concernés (pilotage et coordination)

La DDT est chef de la MISEN, le Service de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Accompagnement des Territoires en est l'animateur. Le pôle eau, rapporteur de la mise en œuvre de la DCE, assure la coordination des actions inscrites dans le PAOT qui sont pilotées par un ou plusieurs acteurs parmi lesquels l'AESN, l'ARS, la DRIEAT, l'OFB, la Chambre d'Agriculture, les PNR, les collectivités etc.

Actions retenues

Action n°1

Action :	Assainissement : Réhabilitation de réseau - Hors Directive ERU	N° OSMOSE : 0199912
Pilotage	Service rapporteur : AESN	Maître d'ouvrage : SIAH, SIARE, CAVP, CAPV
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Lutte contre les ECPP (Eaux Claires parasites Permanentes) et ECM (Eaux Claires Météoriques)
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masses d'eau	HR155A-F7110600 - Ru d'Enghien, HR157A - le Croult amont, FRHR157A-F7060600 – le Petit Rosne	
Indicateur de réalisation	Linéaire restauré	

Action n°2

Action :	Agriculture : Élaboration programme d'actions des AAC des captages prioritaires et sensibles	N° OSMOSE : 0177240, 0319439, 0319440
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d'ouvrage : DAMONA, SIAEP de Montsoult
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input checked="" type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - captage prioritaire d'Ezanville - captages sensibles de Baillet-en-France et le Thillay
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input checked="" type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HG104 - Éocène du Valois	
Indicateur de réalisation	Définition et mise en œuvre du programme d'action	

Action n°3

Action :	Gouvernance : Animation du SAGE CEVM	N° OSMOSE : 0319428
Pilotage	Service rapporteur : DDT95	Maître d'ouvrage : SIAH
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input checked="" type="checkbox"/> connaître <input checked="" type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - Création structure porteuse des actions du SAGE en cours, collectivités adhérentes à définir - Intégration du volet quantitatif dans le SAGE
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR155A-F7110600 - Ru d'Enghien, HR157A - le Croult amont, FRHR157A-F7060600 – le Petit Rosne	
Indicateur de réalisation	Étapes réglementaires (adoption), CTEC	

Action n°4

Action :	Assainissement : Conformité des branchements	N° OSMOSE : 0199913
Pilotage	Service rapporteur : AESN	Maître d'ouvrage : SIARE, SIAH, CAPV, CAVP
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Suivi de l'ensemble des opérations de mise en conformité, créations de réseaux d'eaux usées sur l'UH.
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR155A-F7110600 - Ru d'Enghien, HR157A - le Croult amont, FRHR157A-F7060600 – le Petit Rosne	
Indicateur de réalisation	Nombre de conformités par an	

Action n°5

Action :	Assainissement : Reconstruction STEU	N° OSMOSE : 0319290
Pilotage	Service rapporteur : AESN	Maître d'ouvrage : SIAH
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Reconstruction de la STEU Bonneuil-en-France Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input checked="" type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	FRHR157A – le Croult amont	
Indicateur de réalisation	Étape réglementaire, mise en chantier	

Action n°6

Action :	Milieux : Renaturation/réouverture Petit Rosne, Croult et ru d'Enghien	N° OSMOSE : 0199914
Pilotage	Service rapporteur : DDT95	Maître d'ouvrage : SIAH
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - 2 projets sur Ezanville (réouverture) et Moisselles (renaturation) - Sarcelles réouverture et renaturation (Zola et Cèdre bleu) - Renaturation Croult à Gonesse et Goussainville - Renaturation ru de Montlignon - Réouverture de la Morée à Bonneuil-en-France Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR155A-F7110600 - Ru d'Enghien, HR157A - le Croult amont, FRHR157A-F7060600 – le Petit Rosne	
Indicateur de réalisation	Nombre projets de réouverture/restauration	

Action n°7

Action :	Assainissement : Révision SDA		N° OSMOSE : 0197708
Pilotage	Service rapporteur : DDT95		Maître d'ouvrage : SIAH, CAPV, CAVP
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : SDA des territoires des différentes collectivités en cours de révision	Échéance : <input type="checkbox"/> P1 =2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masses d'eau	UH entière		
Indicateur de réalisation	Nbr de communes dont le SDA est mis à jour		